

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#47 • JUILLET 2022

URBANISME

▶ P13

Lætitia/Tuilerie :
un futur parking végétalisé

PORTRAIT

▶ P25

Pierre Romain,
un Lorrain à La Farlède

FESTIVITÉS

▶ P29

Michel Mitran : 30 ans
d'estivales farlèdoises



Nouvelle ère numérique pour les scolaires • P.15

La Farlède **MAG**

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS

Ville de



LA FARLÈDE



VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Entre vignes et Coudon

LE TERROIR MIS À L'HONNEUR

▶ Découvrez le *dossier spécial* sur le **BUDGET 2022** • Pages 8 à 11



NOUVEAU

Carnet blanc

24 février 2022

Maud Résasco & Davy Ciseran

2 avril 2022

Samantha Azan & Hugo Costagliola

7 juin 2022

Gisèle Reller-Angelier & Louis Misseri

Vous souhaitez faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou annoncer un décès dans les pages du bulletin municipal ?

- Contactez le service État civil pour en faire la demande.



Service État civil : 04 94 27 85 86

Vers un magazine numérique

« La Farlède Mag » vous est remis dans vos boîtes aux lettres pour la dernière fois...

En effet, votre bulletin municipal s'apprête à passer au format numérique ! Dès la rentrée en septembre, vous pourrez vous procurer votre magazine en ligne via nos plateformes de communication. Une version papier sera cependant disponible auprès des services municipaux (Hôtel de ville, médiathèque, CCAS, Police municipale...)

L'agenda de la Ville est, quant à lui, déjà dématérialisé. Retrouvez-le dès à présent sur notre site internet

www.lafarlede.fr et également en format papier en mairie et à la médiathèque.

Moins de papier, moins de gaspillage, une démarche qui participe à la préservation de l'environnement.



Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »

Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriels : communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

Édité par la mairie de La Farlède

Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquelin
Rédaction : Nirina Thoreau - Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan - Alice Wolski
Photographies : Service communication - Farléd'objectif club - Manon Giai-Via, X

Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 5 500 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

L'édito DU MAIRE



Farlédaises, Farlédais, mes chers concitoyens,

Notre commune se prépare à vivre un été festif plein de promesses. Le coup d'envoi a été donné en juin avec la traditionnelle fête de la Saint-Jean et la Fête de la musique suivies du Festival rock, de la soirée glisse, du bal des enfants... Vous trouverez le programme complet en 4^e de couverture. Je retiens de ces premières soirées d'été une belle réussite en terme de fréquentation, essentiellement locale, avec une ambiance très majoritairement familiale. Des manifestations qui respiraient la sérénité, à l'image de notre belle commune. Je remercie à la fois mes agents, mes élus et le Comité officiel des fêtes pour le bon déroulement de ces premiers rendez-vous estivaux.

La chose est connue depuis bien longtemps, les Farlédais sont généreux. Dès le début de la guerre en Ukraine et l'exode d'une partie de la population, nous avons accueilli trois familles logées dans des locaux communaux. Beaucoup d'entre vous ont aidé à leur installation et à leur intégration. Un très beau geste de solidarité que je tiens, une nouvelle fois à saluer après la réception en l'honneur des aidants à La Capelle.

La Farlède souhaite protéger et valoriser son terroir agricole, composante de son histoire et du quotidien d'un grand nombre de nos anciens. La première édition, très appréciée, d'« Entre vignes et Coudon » mettait justement à l'honneur la production locale et les acteurs économiques locaux. Trois parcelles communales en friche ont, ce soir-là, été confiées aux agriculteurs : un signal fort de notre volonté de relancer l'agriculture et les circuits courts. Un lancement plein de promesses qui nous a incités à programmer une deuxième édition le 26 août prochain avec une nouvelle fois, des domaines prestigieux annoncés et toujours des artisans des métiers de bouche de notre territoire pour accompagner la dégustation.

Malgré la période, plutôt destinée aux vacances, il nous faut parler des finances. Le contexte, notre fiscalité, nos charges, nos investissements, notre stratégie, vous verrez dans ce bulletin la présentation d'un budget clair, à la fois rigoureusement maîtrisé et résolument tourné vers l'avenir. Il montre la volonté d'optimiser la qualité des services à la population et de continuer à investir pour l'amélioration du quotidien en matière de déplacements (doux), de parc de stationnement (en mode écologique), d'aménagement des réseaux, des entrées de ville... Mais aussi, l'ambition d'équiper nos écoles de matériel de haute qualité, et d'y engager une rénovation énergétique, notamment sur Jean-Aicard.

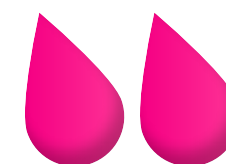
La jeunesse locale ne sera pas oubliée cet été avec les programmes d'activités mis en place par l'Accueil de loisirs et la Maison des jeunes. Des rendez-vous ludiques, sportifs et culturels sont prévus pour tous les âges et toutes les envies.

Vous le constatez dans chaque numéro de ce magazine, le nombre des nouveaux commerçants qui s'installent sur la commune est toujours à la hausse. Toutes activités confondues, ce ne sont pas moins de dix entreprises qui ont ouvert leurs portes ces dernières semaines. Une preuve s'il en faut que le dynamisme économique reste constant et que notre cité demeure attractive, aussi bien pour y vivre que pour y travailler. Une tendance à contre-courant de nombreuses autres communes du département ; le dispositif « cœur de ville » est donc un outil performant.

Chers amis, il me reste à vous souhaiter un bel été, sans doute très chaud. Alors prenez soin de vous, de nos aînés (le CCAS et la Police municipale veillent également) et surtout venez partager les grands moments festifs avec nous.

Passer un bel été à La Farlède

Yves Palmieri
Maire de La Farlède
1^{er} vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau



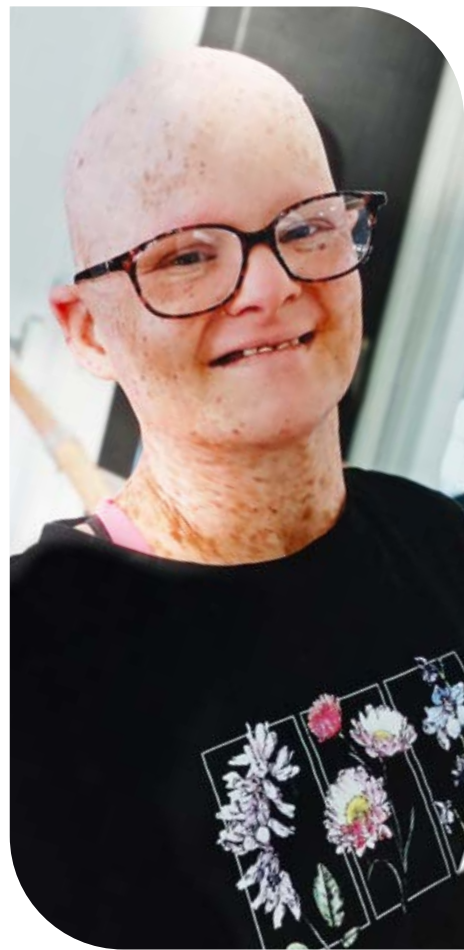
S O M M A I R E

▶ ÉDITO 3	▶ JEUNESSE ET SPORTS 20
▶ ACTUALITÉ 4	▶ CITOYENNETÉ 22
▶ ACTUALITÉ UKRAINE 5	▶ SOLIDARITÉ 23
▶ CŒUR DE VILLE 6	▶ MÉMOIRE 24
RETOUR SUR "ENTRE VIGNES ET COUDON"	▶ EMPREINTE 25
▶ BUDGET 8	↳ PORTRAIT DE PIERRE ROMAIN
▶ URBANISME 12	▶ CULTURE 26
▶ AMÉNAGEMENTS 14	▶ ASSOCIATIONS 28
▶ TRIBUNE LIBRE 16	▶ FESTIVITÉS 29
▶ INTERCOMMUNALITÉ 17	▶ RETOUR EN IMAGES 30
▶ VIE ÉCONOMIQUE 18	▶ DATES DE L'ÉTÉ 32

Hommage

UNE FLASH MOB POUR AURORE SELMI

APRÈS AVOIR ILLUMINÉ LES COURS DE « AU NOM DE LA DANSE » PENDANT PRÈS DE 20 ANS, AURORE S'EN EST ALLÉE. SES AMIS LUI ONT RENDU HOMMAGE LE 30 AVRIL DERNIER.



Elle était la joie, l'envie de vivre et de danser". C'est ainsi que Cécile Martinez, présidente de l'association de danse inclusive « Au nom de la danse », décrit Aurore Selmi. Son départ à 33 ans a profondément touché tous ses camarades et de nombreux Farlédois qui appréciaient la retrouver dans les spectacles de la C^e 6^e sens. Au-delà de notre village, le grand public la découvrait au travers de deux longs métrages réalisés par Stéphanie Pillonca « Laissez-moi aimer » pour Arte en 2018 et « Apprendre à t'aimer » en 2021 pour M6.

Le 30 avril, une centaine de ses amis a participé à une flash mob à sa mémoire sur la place de la mairie. Un moment d'émotion et de partage autour du souvenir qui ne meurt jamais. Aujourd'hui, Aurore voyage en un lieu où elle continue de briller, avec la grâce qui la caractérisait. Elle est, plus que jamais, devenue une danseuse étoile. De nombreux élus étaient présents aux côtés du maire qui a prononcé quelques mots en hommage à Aurore.



COUPER DE RUBAN

La résidence "L'Orangerie" inaugurée

Le 27 avril, l'inauguration de la résidence l'Orangerie a eu lieu en présence du maire Yves Palmieri, de ses adjointes Sandrine Astier-Bouchet, Virginie Corporandy-Viallon et d'élus du Conseil municipal, aux côtés de l'opérateur du programme le Groupe Arcade-vyv, Nicolas Cayol.

Situé rue de la Tuilerie, en centre-ville, ce nouvel ensemble immobilier se compose de 27 logements (R+3) en accession sociale, en prêt social location-accession (PSLA) et en accession privée.

Cette nouvelle résidence constitue pour Yves Palmieri « un atout supplémentaire pour l'attractivité et le rayonnement de notre commune » et va permettre de « renforcer les possibilités de parcours résidentiels ».



Solidarité Ukraine

LA FARLÈDE, GÉNÉREUSE ET ACCUEILLANTE

DÈS LE DÉBUT DU CONFLIT À L'EST, UNE IMPORTANTE MOBILISATION S'EST SPONTANÉMENT MISE EN PLACE POUR APPORTER UNE AIDE AUX POPULATIONS CIVILES D'UKRAINE ET AUX RÉFUGIÉS.



Le 24 février dernier, la Russie déclarait la guerre à l'Ukraine. Des millions d'Ukrainiens ont quitté les villes dévastées de l'Est pour migrer vers de nombreux pays d'Europe dont la France. Notre commune a été la première du Var à héberger trois familles dans des locaux publics.

Natalia Bezditko, ses deux enfants, Diana (20 ans) et Arystarkh (14 ans), Violetta Parasochka et son fils Yehor (11 ans), arrivés le 15 mars ont été logés dans un appartement de fonction, de type T4. Une semaine plus tard, Volodymyr et Khrystyna Tymochko et leurs trois enfants, Tymur (9 ans) et les jumeaux Illia et Kateryna (8 ans) ont été hébergés dans un autre appartement de fonction, de type T4 également.

Ces deux logements étaient vides et, dès les premiers jours, nos concitoyens et les services municipaux se sont mobilisés pour offrir à ses 3 familles l'équipement nécessaire à la vie quotidienne en matière de mobilier, d'électroménager, de linges, vêtements, batterie de cuisine et autres produits d'entretien. Le Centre communal d'action sociale a complété les éléments manquants et s'est occupé des démarches administratives (ouverture de compte bancaire, inscription aux écoles et collège, autorisation de séjour, allocation de demandeur d'asile...).

L'élan de solidarité est allé bien au-delà, avec la mobilisation de nombreuses associations locales pour faciliter leur installation et leur intégration, à l'image des commerçants et les boîtes à dons. De fait, les familles ont pu disposer d'une certaine autonomie en attendant le versement des aides du Département et de l'État.

Générosité exemplaire

D'autres initiatives en faveur du peuple ukrainien ont vu la participation de Farlédois comme Klaudiusz Trafny et Georges Zapolsky. L'un a participé au transport de 650 doses d'insuline pour les hôpitaux de Kiev et de 26 tonnes de produits de premiers secours vers une plateforme de stockage à Varsovie en Pologne ; l'autre à l'acheminement de divers produits de puériculture vers la ville de Korolevo à bord de 5 véhicules avec remorques dont 2 mini-bus qui ont franchi la frontière pour déposer leur fret et ramener avec eux 23 réfugiés vers Toulon. Autant de belles actions qui incitent le maire

Yves Palmieri à exprimer sa reconnaissance : « Je suis extrêmement fier de la mobilisation totale et générale des Farlédoises et des Farlédois. La générosité dont ils ont fait preuve est le symbole de la grandeur d'âme et de cœur d'une population. Merci à toutes et à tous et bienvenue à nos amis Ukrainiens. Certes nous ne serons jamais une patrie de substitution, mais une terre d'accueil attentive et dévouée, tout le temps que durera leur séjour ».



Cabinet du maire : 04 94 27 85 74



Entre vignes et Coudon

REMARQUABLE SUCCÈS DE L'ÉDITION PILOTE

LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA MANIFESTATION « ENTRE VIGNES ET COUDON », LE 20 MAI DERNIER, A RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS. LA RÉUSSITE ÉTAIT COMPLÈTE.



« Belle initiative », « magnifique soirée », « très belle première », « très sympa », « agréable moment »... Ce vendredi 20 mai ils sont venus, ils étaient là et leur avis est unanime : la soirée Entre vignes et Coudon est une très grande réussite !

Les participants n'ont en effet pas boudé leur plaisir à l'occasion de cette première sous les platanes de la place de la Liberté qui a su ravir les palais et combler de bonheur le public heureux de se retrouver en famille, entre amis ou entre collègues. Ce soir-là, La Farlède était, à n'en pas douter, « the place to be » (l'endroit où il faut être).

Plus que tout, la convivialité était au rendez-vous de cet événement dédié au terroir et à la production locale avec la participation de nombreux vignobles, commerces et artisans de bouche. « Cette belle soirée était l'occasion de mettre en avant nos partenaires économiques locaux, que ce soit les commerces, les producteurs du marché ou du monde agricole... nous avions la volonté de mettre tous ces acteurs en relation », explique le maire Yves Palmieri.

Ambiance décontractée

Le résultat est prometteur et va même « au-delà des attentes », comme le souligne l'adjointe Sandrine Astier-Bouchet en charge de la vie locale, associative et de l'agriculture. « Les retours sont extrêmement positifs, le concept est très apprécié pour le public comme pour les commerçants, c'est une franche réussite. L'expérience sera bien évidemment reconduite », annonce-t-elle ravie. Tous, public comme commerçants, ont passé un bon moment. « Je suis ravi qu'une telle initiative ait lieu sur la commune, se réjouissait Marc Fisher du Château de La Castille Le terroir est une valeur essentielle, une empreinte. » « L'ambiance est là, il y a tout ce qu'il faut », selon l'écailler Jérôme Caro. Les commerces de bouche se sont même laissés surprendre par l'affluence mais ne s'en plaindront pas, au contraire. Un bon curseur pour les prochaines éditions. L'évènement illustre pleinement la volonté de valoriser à la fois les acteurs économiques et le terroir, qui seront au cœur des futures halle et place du marché du projet de centralité. Après cette remarquable ouverture, une



date est d'ores et déjà fixée pour clore, dans un même esprit festif, la saison estivale. Rendez-vous est pris le 26 août prochain.

Service Cœur de Ville : 04 94 27 85 87



Retour à la terre

Les agriculteurs lauréats

LA VILLE A CHOISI DE CONFIER À DES AGRICULTEURS DES PARCELLES COMMUNALES EN FRICHE POUR UNE REMISE EN EXPLOITATION. LES NOMS DES LAURÉATS ONT ÉTÉ DÉVOILÉS LORS DE LA SOIRÉE ENTRE VIGNES ET COUDON.

Une terre en friche, c'est une richesse qui dort... la municipalité l'a compris et souhaite partir à la reconquête de ses terres abandonnées. À ce titre, elle assume une politique volontariste en faveur d'un renouveau agricole. 6 hectares d'espaces agrestes en friche ont ainsi été acquis, dans la zone des Peyrons, dans le but de les remettre en culture en en confiant l'exploitation à des agriculteurs. Un appel à manifestation d'intérêt (Ami) a été lancé à cet effet en début d'année. Véritable célébration du terroir, la soirée *Entre vignes et Coudon* a été l'occasion d'annoncer les noms des candidats lauréats :

Baptiste Cellier, apiculteur bien connu des Farlèdois disposera d'emplacements pour installer une cinquantaine de ruches. La vigne sera aussi à l'honneur avec **Jérémy Tracol** qui se voit confier 1,5 hectare. Salarié dans l'agro-fourmiture viticole, il voit là l'opportunité de se lancer et de s'investir dans la terre. Un projet qu'il perçoit comme un « aboutissement ». Enfin, la dernière parcelle, de 1.08 hectare, revient au **Domaine du château de la Castille**, représenté par Marc Fisher ravi de contribuer à la remise en valeur de la terre.

Tom Egea, jeune Farlèdois de 25 ans travaillant jusqu'alors dans le bâtiment, saisit la chance de pouvoir enfin se consacrer au maraîchage bio. C'est en couple qu'il entend cultiver les légumes et fruits de saison mais également planter figuiers et abricotiers sur les 6 000 m² qui lui ont été attribués. Sur la même parcelle,

Le maire a tenu à féliciter chacun d'entre eux regrettant toutefois de ne pas avoir pu satisfaire toutes les candidatures. « Nous avons reçu de très bons dossiers mais nous manquions de parcelles », s'est-il excusé avant d'affirmer la volonté de reproduire l'opération et de lancer un appel aux propriétaires terriens désireux de remettre leurs parcelles en culture.



À VOS AGENDAS

Vendredi 26 août

Entre vignes & Coudon
VILLE DE LA FARLÈDE
REVIENT !

RDV sur www.lafarlede.fr • Rubrique Agenda



Finances locales

BUDGET 2022 : UN EXERCICE DE BONNE GESTION

LE 5 AVRIL DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE BUDGET 2022 PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE YVES PALMIERI. RENDU DANS UN CONTEXTE DÉGRADÉ (GUERRE EN UKRAÏNE, CRISE SOCIALE, INFLATION GALOPANTE...), LE BUDGET EST MARQUÉ PAR DE NOMBREUSES INCERTITUDES ET DES CHOIX CONTRAINTS. LE BUDGET 2022 CONTRIBUERA À LA RÉALISATION DES PROJETS AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES PHARES DU MANDAT (CENTRALITÉ, GROUPE SCOLAIRE, VIDÉO-PROTECTION, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE...). CELUI-CI CONJUGUE L'EXIGENCE D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ RENFORCÉ AU BÉNÉFICE DES FARLÉDOIS.E.S ET UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE EN ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET EN ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ.

Un fonctionnement maîtrisé

LES DÉPENSES ET LES RECETTES PRÉVUES EN 2022 S'ÉQUILIBRENT À 11 208 851 €

LE MOT DU MAIRE

Yves Palmieri



L'inflation générale qui atteint quasiment 6% sur l'année écoulée, avec un coût énergétique encore plus marqué pour les collectivités laissées sans bouclier, l'augmentation des coûts de chantier de nos grands projets, la volonté de mettre à niveau la qualité des services municipaux, les opportunités foncières permettant de préserver ou d'améliorer le cadre de vie et enfin le choix de valoriser par une prime variable le personnel le plus méritant m'ont amené à proposer une hausse de l'impôt foncier. Sans réaction de notre part, l'épargne brute de la commune s'amenuiserait, ainsi que sa capacité à investir pour équiper, rénover ou créer des équipements publics. La Farlède étant la commune avec l'impôt foncier le plus faible des environs, nous avons voté

son relèvement de 4,5 points à 40,5% ; ce qui reste toutefois en dessous des communes du secteur dont les taux s'étalent de 45 à 51%. Le Conseil municipal a également délibéré sur l'augmentation des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs, intimentement liée au prix des denrées. Nous faisons par ailleurs le choix de la qualité avec un service en régie, cela a un coût. Je remercie les élus de m'avoir suivi sur l'idée de favoriser les résidents farlèdois, pour qui l'augmentation reste légère, contrairement aux familles extra-muros dont l'évolution tarifaire sera plus marquée. Nous restons vigilants sur les dépenses de fonctionnement en nous montrant raisonnables sur le recrutement.

Nous améliorons petit à petit l'isolation des bâtiments communaux, la performance de l'éclairage public ainsi que nos propres usages des locaux afin de limiter l'inévitable hausse de la facture énergétique ; nous allons aussi financer la réfection des toitures des bâtiments grâce au photovoltaïque... Enfin, avec la cellule subventions, je sollicite constamment les collectivités et organismes supra communaux pour obtenir des aides à l'investissement. Pour finir, il faut relativiser cet effort au regard de la suppression de la taxe d'habitation et de celle de l'audiovisuel. Le propriétaire habitant reste gagnant dans l'opération. Cette décision n'est jamais populaire pour un maire, mais je dois l'assumer.

Un contexte tendu

Lors de la présentation du budget, le maire Yves Palmieri a évoqué le contexte économique et social difficile. Un contexte impacté par les conséquences de la crise sanitaire, les dernières évolutions de la guerre en Ukraine et l'inflation galopante. « Depuis le 24 février, les choses se sont considérablement dégradées, cela laisse entrevoir des perspectives dont nous devons tenir compte », a-t-il souligné. Les coûts des matières premières et de l'énergie ont subi et vont subir une hausse importante (ex : le prix du gaz est 4 fois supérieur à celui de l'année passée).

À cela s'ajoute des recettes « de plus en plus rigides » qui n'évoluent pas dans le bon sens : avec la baisse constante des dotations de l'État (-10% chaque année), la suppression de la taxe d'habitation, des bases d'imposition faibles et l'attribution de la compensation (versée par la CCGV) figée... Cet état des lieux montre la difficulté de la commune à dégager des marges de manœuvre et la nécessité de déployer de nouvelles mesures pour tenir la feuille de route fixée, avec des besoins accrus et un choix de qualité assumé.



Charges à caractère général
2 345 231 €

Des dépenses contenues

- Les charges augmentent mécaniquement ; à La Farlède cette augmentation reste malgré tout raisonnable grâce aux efforts déployés pour la contenir. Elle est essentiellement contrainte par le contexte tendu :
 - Inflation > 5% sur une seule année
 - Hausse des coûts énergétiques : une estimation de + 150 000 euros (EDF et gaz)
 - Architecture informatique, téléphonique, et vidéo-protection : +40 000 euros
 - Environnement et cadre de vie : +25 000 euros

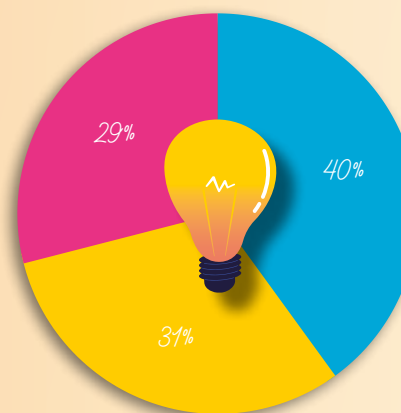


Charges de personnel
5 162 923 €

Le choix de la qualité de service

Les charges de personnel progressent chaque année avec le GVT (glissement vieillesse technicité). Dans notre commune où le taux de personnel est relativement modeste (une centaine d'agents pour 10 000 habitants), faire des économies sur ce chapitre « n'est pas envisageable » selon le maire qui privilégie la qualité et exprime la volonté de relever le niveau de service rendu à la population. L'annonce du dégel du point d'indice des agents des collectivités territoriales courant 2022 aura également des conséquences sur l'équilibre du budget. Au-delà des dépenses contraintes et structurelles, la municipalité entend récompenser le personnel à travers le CIA (complément indemnitaire annuel) instauré cette année, avec une enveloppe de 30 000 euros.

Répartition, en pourcentages du montant global des dépenses de fonctionnement pour un montant total de 11 208 851 €.



Éspaces verts, voirie, cadre de vie
Éducation, enfance, jeunesse
Autres services
Hors opérations d'ordre et de gestion

Subventions



Associations : un niveau d'engagement renforcé
131 020 € de subventions 2022 sont attribués aux associations

Après deux années particulières marquées par la pandémie, en 2022 on retrouve un niveau de subventions versées aux associations supérieur au niveau d'avant la crise. La Municipalité affiche ainsi sa volonté de soutenir le tissu associatif qui par son dynamisme et son investissement participe pleinement à animer la commune et offrir des activités diverses et variées aux administrés. L'enveloppe budgétaire de 2019 a ainsi été reconduite avec de légères modifications. En effet, certaines associations ont malheureusement été dis-

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME & AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE & ASSOCIATIVE
AGRICULTURE



soutes, d'autres n'ont pas eu besoin de faire une demande de subvention ; enfin, une importante manifestation, à savoir la Foire bio, ne s'est plus tenue... Il est à noter par ailleurs que la commune prendra en charge certaines manifestations qui seront inscrites au chapitre charges générales (la soirée Route 83 par exemple). Lors de la présentation du budget, Sandrine Astier-Bouchet, 1^{re} adjointe déléguée aux associations, a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles et leurs structures associatives qui œuvrent toute l'année sur la commune.



Fiscalité

La taxe foncière dernier levier pour la municipalité
9 278 031€ des recettes de la Ville découlent des impôts et taxes

Malgré une gestion toujours plus rigoureuse des deniers publics, les dépenses supplémentaires contraignent la Ville à rechercher de nouvelles économies... parfois impopulaires, mais assumées. Ainsi, la perte de la taxe d'habitation (TH) a conduit nombre de municipalités à augmenter leurs taux de taxes foncières (TF) sur les propriétés bâties en 2022. La Farlède ne bénéficie pas d'autre levier. Cette taxe va donc connaître une augmentation et être portée à 40,5 % (contre 35,99% en 2021). Une nouvelle, certes, pas très agréable mais qu'il faut relativiser. Même en hausse, ce taux demeure inférieur à celui appliqué dans les communes voi-

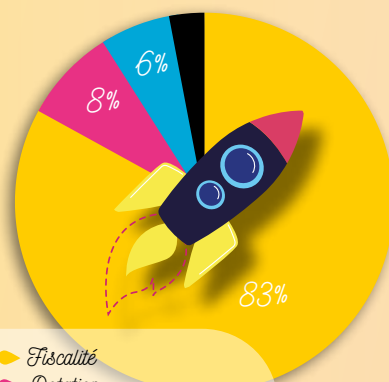
sines de même strate. En outre, les propriétaires occupants, après suppression de la TH, auront mathématiquement un impôt global moins élevé.

Exemple d'un foyer qui payait une TH et TF en 2019

> 1 500 € de TF + 1 000 € de TH = soit une imposition annuelle de 2 500 €

> Ce même foyer aura à payer 1 800 € de fiscalité locale (contre 2 500 en 2019) malgré l'augmentation du taux en 2022.

Répartition, en pourcentages du montant global des recettes de fonctionnement pour un montant total de 11 208 851 €.



Fiscalité
Dotation
Tarifs des services publics
Autres produits



Services scolaires

Évolution des tarifs pour une préférence farlèdoise

INCHANGÉS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LES TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE, DU PÉRISCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS VONT CONNAÎTRE UNE LÉGÈRE ÉVOLUTION À LA HAUSSE. LES NOUVEAUX TARIFS RENTRERONT EN VIGUEUR AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022.

Cantine : Le prix du repas pour un écolier en demi-pension augmentera de 20 centimes pour les Farlèdois passant ainsi de 3,60 € à 3,80 € (3,30€ à partir du 2^e enfant). En revanche, les non-Farlèdois ou extra-muros, paieront 1€ de plus, soit 4,80 €. **La municipalité a en effet fait le choix d'avantager les Farlèdois.** À noter que le coût réel d'un repas s'élève à 7,50 € (frais de personnel, frais énergie, achat denrées alimentaires, encadrement, nettoyage des locaux). La différence est donc prise

en charge par le contribuable farlèdois justifiant de fait ce prix préférentiel pour les administrés. **Périscolaire :** Les tarifs n'avaient pas augmenté depuis 2011. Les nouveaux tarifs horaires s'élèvent de 0,82€ à 1,65€ selon le quotient familial (les anciens tarifs s'élevaient de 0,80€ à 1,40€). **Accueil de loisirs :** Petite évolution là-aussi. Par exemple, pour l'accueil du mercredi, une augmentation du prix journée pouvant aller de 0,10 €, pour les plus modestes, à



0,30 €, pour les foyers plus aisés. **Les capacités d'accueil étant limitées, priorité est donnée à l'accueil des enfants farlèdois.**

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR

MALGRÉ DES DIFFICULTÉS À DÉGAGER DES RECETTES, LA MAÎTRISE DE L'ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE PERMET LE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS EN ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET EN MAILLAGE DE PROXIMITÉ AVEC EN POINTS D'ORGUE LA POURSUITE DU PROJET DE CENTRALITÉ ET LE LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DU GROUPE SCOLAIRE. POUR MENER À BIEN SES DESSEINS, LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE ACTIVEMENT DES FINANCEMENTS EXTERNES.

Les principaux investissements

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS S'ÉLÈVE À LA SOMME DE 21,9 MILLIONS D'EUROS.



Centralité

La Ville poursuit la réalisation du projet de Centralité.

Le projet a été budgétisé sur 2022. Les travaux de la 2^e phase démarrent cette année et devraient être achevés d'ici le premier trimestre 2024.

Après la conduite de nombreuses procédures foncières, administratives et techniques, la concrétisation de l'aménagement de la zone nécessite la réalisation de nombreux équipements publics permettant de viabiliser le périmètre à aménager. La commune s'est engagée à réaliser les aménagements publics dont les réseaux. Les travaux ont commencé cet été.

4 599 845 43€ sont affectés à cette opération.



Groupe scolaire

Mesure phare de cette mandature pour répondre aux besoins de demain, le futur groupe scolaire représente une part importante du budget (9 830 809, 78 € affectés).

Même si l'aménagement ne sera pas réalisé cette année, la Municipalité a souhaité l'inscrire en totalité sur l'exercice 2022 (en incluant les estimations de hausse de prix des matières premières, énergie...). Il s'agit notamment d'engager stratégiquement le projet pour pouvoir emprunter dès cette année et, de fait, anticiper une possible augmentation des taux.

Le projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment pouvant abriter jusqu'à 15 classes et la démolition de l'école Marius-Gensollen afin d'y aménager un parking. Le nouveau complexe scolaire permettra d'acquérir 7 classes supplémentaires.



Environnement, cadre de vie

L'amélioration de la qualité de vie pour une ville durable est une priorité municipale. L'aménagement de la Coulée verte dont le 1^{er} tronçon vient de débiter, la plantation d'arbres, l'aménagement d'espaces verts de qualité... s'inscrivent dans cette volonté de maintenir haut un cadre de vie bénéfique à tous.

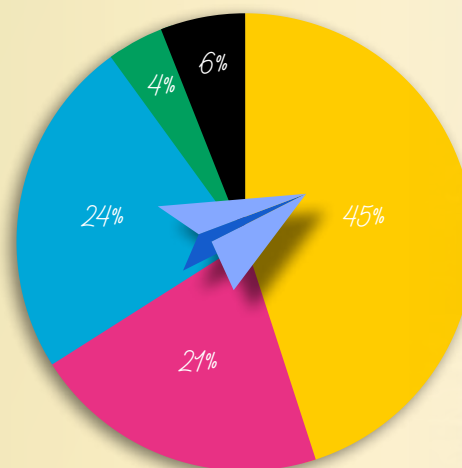
La Ville investit largement en faveur des jeunes générations. Aussi a-t-elle engagé la rénovation énergétique de l'école Jean-Aicard avec la pose, cet été, d'une isolation thermique par l'extérieur et la pose de rafraîchisseurs thermodynamiques.



Espace public, voirie, cheminements

Les élus ont à cœur d'accompagner l'évolution de la commune par des équipements qualitatifs et y consacrent une part importante. S'inscrivent à ce chapitre deux projets ambitieux : le réaménagement du parking Laetitia (Cf. p.13) ainsi que la création d'un parc de stationnement aux Mauniers, deux opérations nécessaires (Cf. p.12).

• Répartition, en pourcentages du montant global des dépenses d'investissement pour un montant total de 21 900 000 €.



- Groupe scolaire
- Centralité
- Espaces publics, voirie, bâtiments communaux
- Environnement, cadre de vie
- Sécurité, divers



Vidéo-protection

La Ville poursuit la mise œuvre de son projet politique consistant à offrir un cadre de vie agréable et sûr. Ainsi au chapitre environnement et cadre de vie, un effort conséquent est engagé pour déployer le réseau de vidéo-protection bien supérieur et plus performant grâce à la fibre avec l'installation programmée de 76 caméras pour mailler la commune.



Recours modéré à l'emprunt

Pour mener à bien l'ensemble des projets, les recettes d'investissements seront complétées par un emprunt de 8 millions d'euros permettant de financer le groupe scolaire.

Le reste du financement sera assuré par des subventions attribuées par des collectivités partenaires, par l'État, et proviendront également de fonds propres. Le niveau d'endettement de la commune demeure raisonnable, malgré cet emprunt. La Ville est en capacité de le rembourser rapidement, quatre années devront suffire.



Recherche de financements externes

Pour financer les projets importants dans un contexte de plus en plus tendu, la municipalité s'investit tout au long de l'année. Au-delà d'un important travail administratif de recherches de subventions, les élus se mobilisent fortement pour décrocher des financements externes auprès d'élus partenaires et institutionnels.

Un engagement qui a permis à la Ville de se voir attribuer : 200 000€ de la Région, 720 000€ du Département, 275 000 € de la CCVG ; 60 000€ de Fonds interministériels de prévention de la délinquance (FIPD).

Recettes d'investissement

Ces dernières se décomposent de la façon suivante :

- Le solde d'exécution programmé
- Les participations des opérateurs
- Les subventions
- Les conséquences de notre gestion du fonctionnement
- Les autres taxes permettant de financer les investissements



Espaces publics

COULÉE VERTE, LE CHANTIER A DÉBUTÉ

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PREMIER TRONÇON DE LA PROMENADE VÉGÉTALISÉE DÉDIÉE AUX DÉPLACEMENTS DOUX ET ACTIFS.

Les deux ensembles résidentiels des secteurs de la Guibaude et des Serves prennent forme donnant naissance à un nouveau quartier. Pour accompagner cette transformation et harmoniser l'espace, la Ville a programmé l'aménagement d'équipements publics permettant notamment de faire la liaison entre les quartiers résidentiels et les points d'intérêt de la commune. Les travaux ont ainsi débuté entre la rue de la Font des Fabre et l'avenue du Général de Gaulle où la réalisation du premier tronçon de la coulée verte est lancée. Il s'agit d'un espace de promenade dédié à la circulation douce et active (piétons et cycles) qui rejoindra à terme la Guibaude et devra permettre la connexion de ce nouveau quartier avec le centre-ville.

Trame végétale

L'aménagement s'organise autour d'une noue hydraulique végétalisée et un cheminement doux partagé, ils seront bordés d'espaces verts. La voie passera au milieu des oliviers que l'on aperçoit au rond-point des Anciens combattants d'AFN. L'ensemble sera dominé par une trame végétale. Entre terrassement et aménagement, la première tranche de travaux sera achevée fin septembre. Pourra alors commencer la plantation d'arbres. Une quarantaine de différentes essences et de bonne taille



(5 à 6 mètres de haut) sera installée tout au long. L'aménagement paysager sera également finalisé à l'automne, tandis que débutera la conception d'un espace arboré d'un hectare situé aux Serves. À noter le choix des élus d'opter pour un éclairage « à détection » pour éviter une consommation d'énergie excessive et inutile.

La réalisation de ce premier tronçon participe au projet de création de la ceinture verte destinée à faire la liaison entre le Gapeau et le Coudon.

Info Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Hameau des Mauniers

PARKING EN CHANTIER

D'ICI FIN SEPTEMBRE, LE QUARTIER DES MAUNIERES SERA DOTÉ D'UN PARC DE STATIONNEMENT DE 28 PLACES.

Comme annoncé aux habitants à l'automne dernier sur place par le maire, les travaux viennent de débuter aux Mauniers où un parking « d'un nouveau genre » verra le jour d'ici 3 mois sur une parcelle de 1 500m² accessible depuis l'impasse des Sorbiers. Le projet a été pensé en concertation avec les riverains et répond à une volonté municipale d'impacter le moins possible l'environnement. Le choix s'est porté sur un aménagement durable et écologique en créant un parking végétalisé et surtout perméable, une véritable alternative au tout béton ! Seules les bandes roulantes seront dallées pour permettre au sol de respirer et de conserver sa fonction drainante. L'infiltration naturelle des eaux pluviales sera donc préservée, favorisant une régulation hydrique mais aussi thermique. Toujours dans une démarche respectueuse de l'environnement, la Municipalité a opté pour l'installation de candélabres solaires et d'une borne de recharge pour véhicules électriques. L'équipement est très attendu dans ce quartier saturé en terme de stationnement. Le chantier devrait être achevé fin septembre.

Centralité

Aménagement des réseaux

DANS LE CADRE DU PROJET DE CENTRALITÉ, LA MUNICIPALITÉ PROFITE DE LA SAISON ESTIVALE, PÉRIODE D'ACCALMIE, POUR LANCER PLUSIEURS CHANTIERS EN VILLE.

La réalisation de la deuxième phase du projet nécessite en amont l'aménagement d'un pluvial. Aussi doit-on procéder au dévoiement des réseaux humides et secs pour permettre le passage de l'ouvrage. La nature des travaux oblige à mener l'opération sur des axes de circulation entraînant quelques désagréments. Riverains et commerçants ont été en premier lieu informés et concertés sur le planning à tenir. Les entreprises procèdent par phasage et doivent travailler en demi-chaussée pour réduire la gêne occasionnée. Les secteurs concernés sont : la rue Messina, la traverse Barthélémy, les abords de la place de La Liberté en redescendant vers le parking de la salle des fêtes. Ces travaux seront achevés d'ici la fin du mois d'août. Coup d'envoi pourra alors être donné à la réalisation des fondations du projet de Centralité. Un chantier qui devra courir sur un 1 an et demi.

Info Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Secteur Lætitia - Tuilerie

UN FUTUR PARKING VÉGÉTALISÉ ET OPTIMISÉ

UN CHANTIER D'IMPORTANCE VA DÉMARRER EN SEPTEMBRE PROCHAIN AUX ABORDS DU CENTRE-VILLE AVEC LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING LÆTITIA. LE PROJET A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE DÉBUT MAI.

Renforcer le niveau d'équipements en matière de stationnement à proximité directe du centre-ville, tout en créant des espaces de respiration plus végétalisés et en favorisant le maillage inter quartiers... le futur aménagement du parking Lætitia se veut ambitieux, exemplaire et durable. Le maire Yves Palmieri a souhaité présenter en personne ce projet. Ainsi, le 3 mai dernier, conviait-il à une réunion publique les riverains des résidences alentour directement concernés.

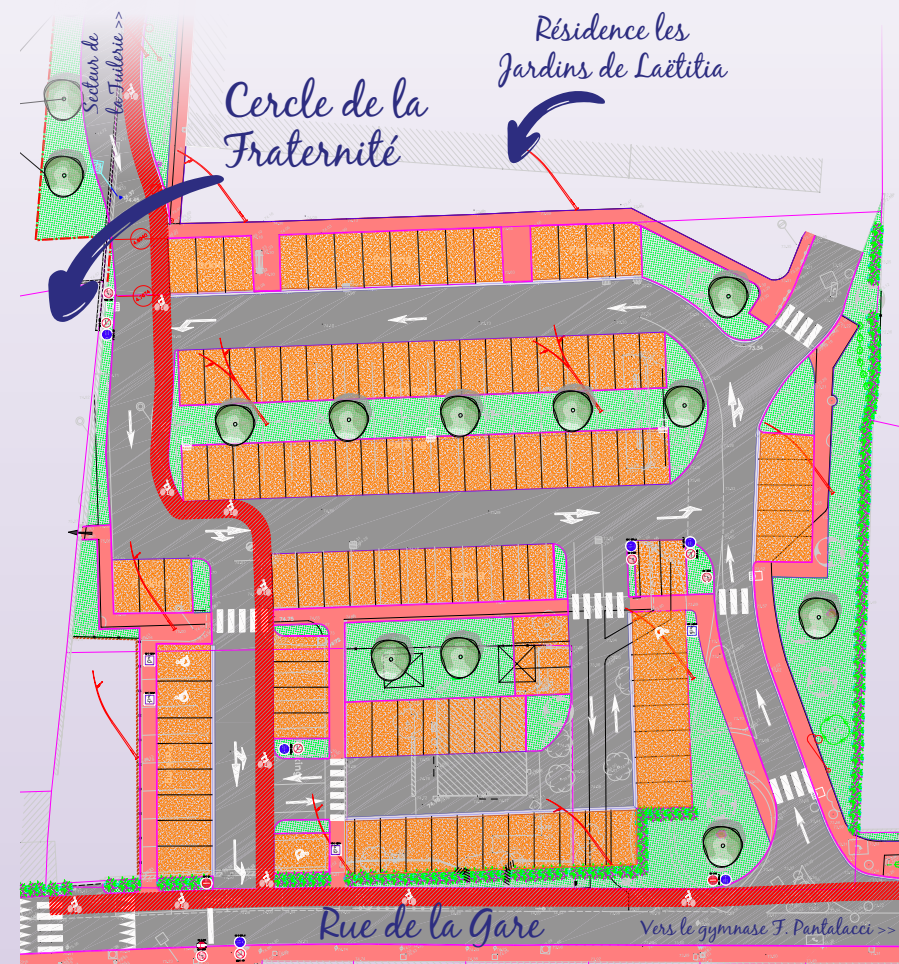
Aménagement durable

Le parking Lætitia compte aujourd'hui 70 places publiques. Peu végétalisés, totalement imperméabilisés, l'édile a relevé les nombreuses imperfections que présente l'équipement actuel. Le projet prévoit de l'ouvrir avec la réalisation d'une voie de circulation entre la résidence de la Tuilerie et le parking. « Cela permettra d'apaiser et de sécuriser la rue de la Tuilerie qui sera alors réservée aux seuls riverains », a souligné Yves Palmieri. 30 places supplémentaires vont pouvoir être aménagées grâce à l'espace libéré par la démolition de la maison enclavée entre la rue de la Gare et le parking Lætitia. C'est aussi, pour la Municipalité, l'occasion de rendre l'ensemble plus qualitatif et durable. La plantation de nombreux arbres à hautes tiges offrira de la verdure et de l'ombre. La superficie végétale sera plus étendue (+20%). L'opération prévoit la reprise du pluvial pour mieux gérer les épisodes orageux. Surtout, la Municipalité a opté pour un revêtement drainant. « Le coût est plus important mais on a voulu faire cet effort pour rendre cette surface presque aussi perméable que le sol naturel », insiste le maire. Une voie cyclable sera matérialisée et rejoindra le cheminement doux de la rue de la Gare. Enfin, le parking sera équipé de bornes de recharge pour véhicules électriques et de conteneurs enterrés.

Travaux par phasage

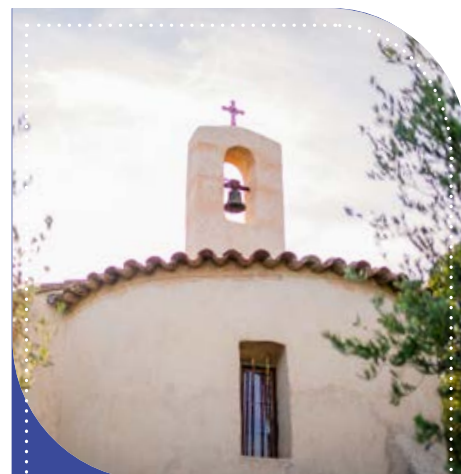
La démolition, le mois dernier, de la maison isolée marque le point de départ du futur aménagement. La poursuite des travaux va être entreprise entre septembre 2022 et janvier 2023. Les opérateurs procéderont par phasage afin d'être le moins impactants. Il y aura certes des désagréments temporaires mais pour, in fine, « offrir à tous une amélioration du cadre de vie ». Coût des travaux : 750 000 euros TTC

Info La municipalité fera appel aux Farlédois pour trouver un nom au futur aménagement. Alors inspirés ? Service urbanisme : 04 94 27 85 87





ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX - VOIRIE -
ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT



TRAVAUX La Chapelle aux petits soins cet été

La Chapelle de la Sainte-Trinité a fait l'objet d'une grande rénovation en 2019. Elle sera à nouveau au centre des attentions durant l'été où différents travaux seront entrepris. Un premier chantier portera sur le traitement des remontées capillaires afin de résorber les problèmes d'humidité. L'installation électrique sera mise aux normes à l'intérieur comme en extérieur avec ajout de prises et la pose de projecteurs pour illuminer le monument en nocturne. Les petites fenêtres vont être agrémentées de vitraux afin de conférer une ambiance particulière. Enfin, l'opération s'achèvera par la réfection des enduits et peintures et la pose de lustres. La cellule subventions de la mairie a été saisie pour instruire une demande auprès de la Région dans le cadre de la mise en valeur et de la rénovation du patrimoine bâti.

Info
Centre technique municipal : 04 94 27 85 88



Rond-point de La Calade

Une entrée de ville bien renseignée • Les visiteurs provenant de Solliès-Pont n'auront plus de doute sur leur destination. En arrivant au rond-point de La Calade, c'est en grandes lettres blanches qu'ils sont avertis qu'ils pénètrent bien à La Farède. Un détail qui, selon Robert Berti, adjoint aux travaux, « finalise avantageusement nos entrées de ville ». La Ville prévoit d'apposer une même enseigne à l'opposé du village, au rond-point Bir-Hakeim.



Médiathèque Eurêka

Jardin de la Médiathèque • Son aménagement a été finalisé avec l'installation de deux tables d'échecs en accès libre. « C'est l'occasion pour le public de se retrouver en extérieur autour d'une activité ludique », se réjouit Martine Bolla, présidente du club La Farède-Toulon échecs à l'initiative de ce projet. L'équipement a été financé par l'Agence nationale du sport et le Crédit agricole. Des pièces seront à disposition à la Médiathèque mais chacun peut venir avec son propre jeu.

Rénovation numérique

NOUVELLE ÈRE POUR LES SCOLAIRES

LA VILLE A FAIT L'ACQUISITION DE 19 ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS. CHAQUE CLASSE DES ÉCOLES JEAN-AICARD ET JEAN-MONNET EST DÉSORMAIS DOTÉE DE CET OUTIL DERNIÈRE GÉNÉRATION.



Des écrans numériques en guise de tableaux... À La Farède, depuis les vacances de printemps, l'enseignement est entré dans une nouvelle dimension. Un écran de 65 pouces a en effet été installé dans chaque classe d'élémentaires remplaçant le traditionnel tableau. En lieu et place de ce dernier, l'ÉNI (écran numérique interactif) peut-être camouflé derrière deux panneaux blancs Velleda coulissants permettant de passer



du mode tableau standard au mode numérique en un tour de roulettes. Plus besoin de vidéoprojecteur ou d'un ordinateur en supplément, les utilisateurs disposent de tout-en-un et bien plus encore avec la possibilité d'interagir et écrire. Une petite révolution pour l'équipe enseignante de Jean-Aicard, ravie de cette entrée de plein pied dans l'ère du numérique. « Jusqu' alors j'avais l'impression qu'on équipait les écoles avec du matériel déjà obsolète, aujourd'hui j'ai le sentiment inverse : on est en avance, c'est remarquable ! », s'enthousiasme Nathalie Mével-Toya, directrice de l'établissement. Elle reconnaît qu'au début « certains professeurs avaient quelques réserves quant à l'utilisation de cet outil mais ils ont pu vite en découvrir les avantages et se l'approprier doucement ».

Une dynamique pédagogique

Pas d'hésitation cependant pour Hélène Maurel qui, pour sa classe de CP, s'est immédiatement emparée de cette tablette tactile géante. Elle constitue un « formidable » support pédagogique dynamique pour les enfants. « Tout est là, je n'ai qu'à aller chercher mes documents, je peux travailler sur les mêmes supports que mes élèves et nous les complétons ensemble, moi sur l'écran, eux sur leur bureau, explique-t-elle. Si j'ai besoin de diffuser une vidéo ou d'aller chercher une image sur internet... c'est possible ! Je peux enrichir mes cours à ma guise ». L'institutrice est totalement conquise, « c'est une technologie en phase avec leur génération ». Le tableau à l'ancienne n'est cependant pas abandonné, les enseignants veillent à maintenir un équilibre, notamment pour ne pas abuser d'écran. Et pour atténuer la lumière bleue, les appareils sont placés en permanence en mode nuit. Pas question non plus de diffuser du wifi dans tout le complexe scolaire, la ville préfère câbler pour raccorder le matériel à internet. Elle prévoit d'engager ces travaux cet été.

Financé par



Rénovation énergétique COUP DE FRAÎCHEUR SUR JEAN-AICARD

La Municipalité profite de l'été pour lancer une opération fraîcheur sur l'école Jean-Aicard. Il s'agit bien là de l'installation de rafraîchisseurs d'air qui, pour être optimale, est accompagnée de l'isolation, par l'extérieur, de l'ensemble des bâtiments. L'opération s'inscrit dans le programme de transition écologique et bénéficie à ce titre d'un financement aidé.

« L'école Jean-Aicard possède le charme et l'âme des anciennes écoles mais elle est aussi affublée de l'étiquette peu enviable de passoire thermique ; il me semblait donc urgent dans ce contexte d'adaptation à l'évolution climatique de s'y atteler tout en veillant à perturber le moins possible les activités éducatives en utilisant en grande partie les vacances estivales pour ces travaux consistants. J'ai parallèlement demandé à mes services d'instruire un dossier préalable de demande de subvention auprès des services de l'État, et nous venons de recevoir la notification positive de la Préfecture avec près de 100 000 € obtenues dans le cadre du DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). C'est une excellente nouvelle dans cet investissement d'environ 400 000 €, précise le maire Yves Palmieri. Les écoliers vont pouvoir travailler dans de bonnes dispositions, même par fortes chaleurs.

Info
Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

..... DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE de La Farède

DÉPÔT DE VOS DÉCHETS* : LA NOUVELLE DÉCHETTERIE EST ACCESSIBLE POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS**



du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h
155 chemin de la Font des Fabre • ZI TOULON-EST
Tél : 04 83 42 19 38

Demandes de badges à effectuer sur www.ccvg.fr
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau - 04 94 33 78 84 - info@ccvg.fr

PROCÉDURE SUR PLACE

Les usagers sont reçus sur des quais munis de barrières en contrebas desquelles sont disposés les caissons de récupération, éventuellement équipés de broyeurs.

*Déchets acceptés : encombrants, matelas et mobilier, déchets ferreux, déchets verts (quantité < 2 m³), gravats, plâtres (quantité < 1 m³), électro-ménager, papier/cartons, pneus sans jante (véhicules légers), batteries, piles, déchets dangereux des ménages (pots de peinture etc.), huile de moteur usagée, bouteilles de gaz vides, radiographies, etc...

**accès payant pour les professionnels + obtention de badge.

Soacle numérique commun

Cette modernisation, généralisée à toutes les classes, a été rendue possible grâce au plan de relance dédié à la transformation numérique de l'enseignement. Un appel à projets a été lancé en janvier 2021 pour équiper les écoles d'un socle numérique de base. La Ville y a immédiatement répondu. « Les établissements scolaires farlédois étaient sous-équipés, nous voulions rénover le matériel, pour faire quelque chose de durable il fallait y mettre les moyens. Dans le cadre de ce programme de soutien nous pouvions avoir une

subvention, on en a profité », explique Aurélie Cottet, responsable du service informatique. La réactivité de la Municipalité - qui a inscrit cette dépense au budget 2021-, mais également de la circonscription, a été décisive dans ce processus de financement. Et pour parfaire cette rénovation technologique, l'école Jean-Aicard se verra prochainement dotée d'une vaste salle informatique en rez-de-chaussée. Cette dernière sera pourvue de tables spéciales permettant d'escamoter les écrans d'ordinateurs en un tour de main et transformer la classe en salle de réunion.





Ville de La Farlède

"Toujours ensemble pour La Farlède"



Yves PALMIERI

Les Français ont reconduit Emmanuel Macron à la Présidence de la République. Un scrutin paradoxal avec des résultats assez larges du point de vue thématique et pourtant une contestation de l'adversité s'apparentant même à une non reconnaissance de la victoire du président sortant. L'actualité et un contexte déjà peu propices à l'enthousiasme électoral ont ensuite sclérosé la campagne des élections législatives. Les résultats qui en ressortent montrent la dispersion et la désorientation des électeurs puisque le Président ne bénéficiera pas d'une majorité absolue et qu'il sera même dans l'obligation de composer avec deux blocs denses (la NUPES et le RN), et un troisième bloc affaibli constitué essentiellement de députés sortants (LR). Les députés macronistes restent malgré tout les plus nombreux. Cette diversité à l'Assemblée correspond néanmoins à ce que réclamaient certains partis politiques en termes de proportionnalité. Est-ce que cette nouvelle donne sera une richesse en donnant lieu à des débats prolifiques sur les bancs du Palais Bourbon ou a contrario provoquera-t-elle une opposition bloquante, empêchant le pays de s'adapter aux défis complexes de notre temps du point de vue économique, social, écologique, sanitaire, géopolitique... ?

Je souhaite bien entendu le premier scénario mais l'avenir nous en dira davantage et sans doute très rapidement.

Dans notre 2^e circonscription, à l'issue d'une élection législative marquée par une très forte abstention et des candidatures pléthoriques (53,50% sur La Farlède et 56,04% en moyenne sur la circonscription avec des pointes à 60% sur une commune), la candidate du Rassemblement National Laure Lavalette a été élue députée.

En tant que républicain respectueux des institutions et de la démocratie, je félicite M^e Lavalette pour son élection, ainsi que son suppléant Régis Chevrot. Les électeurs sont les seuls décideurs de notre démocratie. À ce titre, j'ai du mal à comprendre ceux qui ne se déplacent pas pour exercer ce droit de vote que tant de citoyens du monde nous envient.

Je suis bien sûr déçu par la défaite du binôme que j'ai soutenu en dehors de toute considération d'étiquette politique et pour sa valeur humaine et professionnelle (Ange Musso et Valérie Mondone) et qui a vaillamment fait campagne sur le terrain dans un contexte difficile.

Ils vont reprendre leur travail au sein des collectivités où ils sont élus avec le même engagement, comme je continuerai à le faire moi-même pour le compte de notre belle commune, avec mon équipe et mes agents. L'amélioration de la perception de la sécurité avec la poursuite du déploiement de la vidéoprotection en appui d'une police municipale déjà renforcée mais aussi des bornes incendie, la relance agricole en lieu et place des constructions prévues au Grand Vallat, l'amélioration du cadre de vie avec la plantation d'arbres, la création de nouveaux espaces verts, de cheminements doux, de coulées vertes, de nouvelles places de stationnement, de la mise en place de cinq boîtes à livres dans nos jardins publics, la fin du projet de centralité, le nouveau groupe scolaire sont autant d'objectifs qui ne permettent pas de s'attarder en chemin. La Farlède est devenue une ville-village recherchée, travaillons sans relâche à lui conforter ce beau statut.



Numéros utiles

- Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- État civil et service des élections : 04 94 27 85 85 (tapez 2)
- Service financier : 04 94 27 85 71
- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- Pôle Éducation, enfance, jeunesse et activités sportives : 04 94 31 53 61
- Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 27 85 84

- Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30
- Service festivités : 04 94 27 85 85 (tapez 5)
- Service communication : 04 94 01 47 16

- Police : 17
- Police municipale : 04 94 27 85 90
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Urgence : 112
- Pharmacies de garde (0.34€ / min. facturé par France Telecom) : 3237
- Dentiste de garde : 0 892 566 766

- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84
- Déchetteries : La Farlède : 04 83 42 19 38 Solliès-Pont : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31

► Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :

► <http://www.lafarlede.fr/contact>



Restez informés et connectés avec la Ville de La Farlède !



- ABONNEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX
- BRANCHEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

www.lafarlede.fr

• INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER •

RECEVEZ CHAQUE MOIS PAR MAIL TOUS LES ÉVÈNEMENTS, INFORMATIONS, ACTUALITÉS DE LA COMMUNE
Entrez votre adresse mail en bas à droite de la page d'accueil du site www.lafarlede.fr

Partenariat

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SIGNÉ

LE LUNDI 14 MARS DERNIER AU SIÈGE DE LA CCVG, A ÉTÉ SIGNÉ LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU (CCVG), L'ÉTAT ET LA BANQUE DES TERRITOIRES.

En l'absence d'André Garron, président de la CCVG, il revenait au maire de La Farlède Yves Palmieri, 1^{er} vice-président de la CCVG de présider cette séance exceptionnelle. Le préfet du Var Evence Richard, le directeur de la Banque des territoires David de Araujo et Yves Palmieri, ainsi que les maires ou représentants des quatre autres communes, ont apposé leurs signatures scellant leurs engagements réciproques, en présence du président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée Hubert Falco et du maire de La Valette et président de l'AUDAT Thierry Albertini. Signé pour 6 ans, le CRTE est une déclinaison territoriale du Plan France relance. Il vise à regrouper tous les dispositifs financiers de l'État dans un seul et même contrat afin de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités et faciliter leur accès aux financements de l'État. Ce contrat doit notamment permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités.

Trois orientations stratégiques

Le maire de La Farlède a présenté longuement le cheminement et les thématiques de ce CRTE qui, sur la Vallée du Gapeau, « repose sur une ambition de développement harmonieux du territoire tout en consolidant les bases ».



Ainsi, les communes signataires entendent travailler sur trois orientations stratégiques :

- le développement durable (transition écologique et préservation des zones naturelles et du patrimoine paysager notamment) ;
- l'aménagement du territoire pour un cadre de vie de qualité (habitat, offre de soins, accueil des personnes âgées, culture...) ;
- le renforcement du développement économique créateur d'emplois de proximité.

Un programme ambitieux qui tient également compte de l'entrée prochaine de la CCVG dans la Métropole TPM. Yves Palmieri a aussi évoqué les actions pouvant être engagées dès cette année avec l'amélioration de l'accessibilité à plusieurs équipements communautaires, les travaux d'isolation de l'école Jean-Aicard, ainsi que le projet de rénovation de la Maison Mentor à Solliès-Toucas.

Infra Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84

Déménagement

UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME

INSTALLÉ AU CHÂTEAU DE SOLLIÈS-PONT DEPUIS UNE VINGTAINÉ D'ANNÉES, L'OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME VA INTÉGRER SES NOUVEAUX LOCAUX COURANT JUILLET, DANS LE CENTRE-VILLE.

Acquis en 1997 par la Ville, l'ancien hôtel de la Fontaine sur la place de Gaulle est en chantier de réhabilitation depuis 14 mois. En effet, la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a fait l'acquisition de ce bâtiment pour 310 000 euros, dans le but d'y installer le nouveau siège de l'Office du tourisme sur 4 niveaux et 308 m² de surface utile. Le bâtiment, en très mauvais état, a subi de gros travaux d'abord de démolition (350 tonnes de gravats) puis de reconstruction qui s'est faite en conservant uniquement les deux façades à l'est et à l'ouest. Toiture (120 m²) et planchers (4 fois 77 m²) ont été détruits et entièrement rebâti avec des matériaux les plus neutres possibles pour préserver l'environnement.

Un rez-de-chaussée avec personnel d'accueil, présentation de toute la documentation sur les cinq communes et au-delà, une borne d'information constituera l'accès du public au bâtiment. Au 1^{er} étage, accessible par escalier ou ascenseur, se trouvent une salle d'exposition avec la mise en valeur des produits du terroir autour de la figue, de l'huile d'olive et du vin, ainsi qu'un bureau pour la responsable Jessica Quindroit et une salle de projection. Au 3^e niveau, un double bureau sera alloué à l'Écomusée de la Vallée du Gapeau. Sont également aménagées : une salle de réunion et une autre de repos. Le dernier étage est quant à lui consacré au stockage.

Ouverture des portes pour le début de la saison estivale.



© Atelier architectes Pirolet

Infra Office du tourisme : 04 94 28 92 35



Nouveaux commerçants Faites vous connaître !

Vous venez d'ouvrir votre commerce sur la commune ?
Prenez contact avec le service communication au

04 94 01 47 16

ou à communication.lafarledede@hotmail.fr
communication@lafarledede.fr

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.



COLORISTE-VISAGISTE



Le salon de coiffure **Romy Alfieri** (femmes et hommes) vient d'ouvrir ses portes sur la commune. Il a bien sûr pour vocation de satisfaire toutes vos envies capillaires (coloration, mèches, balayage, ombré hair...). Des produits de qualité sont utilisés pour tous les services afin d'apporter de la vibrance aux cheveux et créer un look capillaire très stylé. Le salon utilise les produits de la marque L'Oréal professionnel, une valeur sûre pour allier confort et résultat.

- **Adresse** : 50 avenue de la République
- **Téléphone** : 04 94 65 95 12
- **RDV sur Planity** : Romy Alfieri coiffure
- **Instagram** : www.instagram.com/Romy_alfieri/
- **Horaires** : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 17h30

RESTAURATION ITALIENNE



Sébastien Marrone, Farlédois depuis toujours et cuisinier de métier a accompli sa formation dans de grandes maisons comme la Bouitte en Savoie (3 étoiles Michelin), s'est lancé dans la pizza (serradifalco) depuis cinq ans. Florent Fideli, son associé, est serveur de métier.

Ensemble, ils viennent d'ouvrir l'enseigne **Le Bistrot du Marché** qui propose uniquement des spécialités italiennes cuisinées sur place par leur chef Virgil Marianini avec des produits frais et savoureux.

- **Adresse** : Quartier de l'Auberte dans la galerie d'Intermarché
- **Téléphone** : 06 75 29 26 58
- **Horaires** : du lundi au samedi de 7h à 14h (fermé le dimanche)

BOUTIQUE VINTAGE



Danièle Blay et David Arène ont ouvert en septembre dernier une boutique de prêt-à-porter (femmes et enfants) **Atypik Bootik** : accessoires, sacs, décorations d'intérieur, poupées... un vaste choix d'une production totalement atypique et vintage. Chaque pièce est unique et sent bon les années 60. Une collection customisée « maison » et un showroom dédié au mariage.

- **Adresse** : 146 avenue de la République
- **Horaires** : du lundi au samedi de 9h à 18h30
- **Téléphone** : 04 94 38 85 03
- **Courriel** : atypikbootik@gmail.com
- **Site** : www.atypikbootik.com

PÉDICURE/PODOLOGUE



Cédric Cottet-Moine vient de s'installer en tant que pédicure-podologue. Il effectue des soins de pédicure au cabinet et à domicile pour traiter les affections du pied. Il effectue également des examens podologiques complets du corps et des bilans sportifs avec la fabrication de tous types de semelles orthopédiques. Il réalise une double analyse statique sur plateforme de pression et dynamique avec son tapis de course et analyse vidéo. En cours d'obtention d'un diplôme de podologue du sport, il souhaite se spécialiser dans ce domaine avec les sportifs.

- **Adresse** : 133 rue des Poiriers
- **Téléphone** : 07 67 54 30 68
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 9h à 19h30
- **Prise de RDV** : Doctolib

PÂTISSIER



Une fois décroché son CAP pâtisserie en 2020 et son BAC pro boulanger/pâtissier l'an dernier au lycée hôtelier Anne-Sophie Pic de Toulon, **Melvin Raco** s'est aménagé un laboratoire neuf et aux normes afin d'exercer ses activités gourmandes : pâtisseries, chocolats fins, petits fours salés et sucrés pour toutes occasions : anniversaires, mariages, baptêmes, inaugurations, crémaillères...

- **Adresse** : 1000 impasse des Cistes
- **Téléphone** : 06 34 07 31 66
- **Courriel** : melvin83210@gmail.com
- **Instagram** : www.instagram.com/excellence_patisserie/
- **Facebook** : Excellence Pâtisserie
- **Site** : <https://excellence-patisserie.hubsid.fr>

HYPNOTHÉRAPEUTE



Praticienne en Hypnose Ericksonienne, **Véronique Di Somma** aide les personnes à trouver les ressources nécessaires pour arrêter de fumer, gérer leur poids (troubles alimentaires, addictions comme le sucre, le chocolat etc.), le stress, la confiance et l'estime de soi ou encore les troubles du sommeil...

- **Adresse** : Immeuble "la Frégate", 133 rue des Poiriers
- **Téléphone** : 06 14 32 47 20

Nouveaux services

Vous lancez votre activité, un service à domicile, votre autoentreprise, un nouveau service sur la commune ?
Faites vous connaître !



DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR



Élodie Giner propose ses services dans le domaine de l'aménagement d'intérieur. Une discipline qui est en lien avec la décoration, le design, l'ergonomie et l'architecture.

- **Téléphone** : 06 61 10 41 82
- **Courriel** : ginerelodie83@gmail.com
- **Site** : www.elodieginer.fr

MASSAGES/BIEN-ÊTRE À DOMICILE



L'Zen Harmony by Laëticia Sawrun propose de découvrir les différents types de massages : californien, kobido, réflexologie plantaire indienne, Ventre Belly révolution, Reiki Consciousness, tibétain, madothérapie ou encore drainage lymphatique.

- **Téléphone** : 06 83 96 09 00
- **Site** : lzenharmony@gmail.com

MASSAGES À DOMICILE



Anciennement aide-soignante, **Maéva Dalmas**, a choisi une reconversion dans le massage bien-être à domicile afin de continuer de prendre soin des autres avec une approche différente.

- **Téléphone** : 06 80 28 08 38
- **Courriel** : maevadalmas@gmail.com
- **Instagram** : [giulea_bienetre](https://www.instagram.com/giulea_bienetre) • **Facebook** : [Giulea Bien-être](https://www.facebook.com/Giulea_Bien-etre)
- **Site** : <https://www.giulea-bienetre.com/>

LOCATION DE VÉLOS



Nicolas Abello s'est lancé dans la location et la réparation de vélos. Le concept est simple, il s'agit de livrer les vélos de location sur lieu de vacances, ou de réparer à domicile les vélos des clients selon la complexité des réparations.

- **Téléphone** : 06 64 46 46 97
- **Courriel** : lokvelo@outlook.fr • **Site** : www.lokvelo.fr



L'ACAF fête Pâques !

Le 16 avril, la Fête de Pâques organisée par l'Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédois (ACAF) n'a pas vu le moindre lapin de l'après-midi, mais les célèbres personnages de Disney de la compagnie "Show devant" offrir un spectacle féérique pour tous !

Forum des métiers

LE RDV DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES FARLÉDOIS (ACAF) ORGANISAIT LE 12 MARS SON DEUXIÈME FORUM DES MÉTIERS, EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LA FARLÈDE ET PÔLE EMPLOI PACA.

La salle des fêtes et l'Espace de La Capelle ont fait salle comble à l'occasion du 2^e Forum des métiers. Nombreux sont ceux venus à la rencontre des intervenants à la recherche d'offres d'emploi et de formations : chambre consulaire, fonctions publiques et entreprises privées étaient présentes. Prioritairement destiné aux demandeurs d'emploi, ce forum visait également les élèves invités à rencontrer les représentants d'établissements ou centres de formation. Un moment important pour recueillir les informations nécessaires à ses projets, faire un point de situation et recevoir quelques précieux conseils d'orientation.

Le maire Yves Palmieri, accompagné de ses élu.e.s, a visité les nombreux stands encourageant la démarche qui vise à favoriser la dynamique économique locale.



Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédois (ACAF) : 06 24 63 74 33





Projet intergénérationnel

POUR LE BONHEUR DES PETITS ET DES GRANDS

UN ÉCHANGE ENTRE LES MATERNELLES DE L'ÉCOLE MARIE-CURIE ET LES PENSIONNAIRES DU FOYER ROGER-MISTRAL A ÉTÉ MIS EN PLACE À TRAVERS DES RENCONTRES.

Réunir les seniors et les tout-petits, leur donner l'occasion de créer du lien, d'apprendre les uns des autres dans le cadre d'échanges ponctuels et réguliers... C'est ce qui a été initié cette année par l'école Marie-Curie avec la mise en place d'un projet intergénérationnel qui devrait se dérouler sur quatre ans minimum. C'est avec les anciens de la résidence autonome Roger-Mistral que ces rencontres ont déjà eu lieu. « On a enfin réussi à lancer cette action qui nous tenait à cœur, explique Bénédicte Fouasse, directrice de Marie-Curie. Surtout après ces deux années particulières où les périodes de confinement ont été difficiles pour tous et en particulier pour les personnes âgées ». Le projet est antérieur à la crise sanitaire mais n'avait pu se mettre en place du fait des restrictions. Aussi, prend-il tout son sens aujourd'hui, apportant une véritable bulle d'oxygène au sein du foyer résidence où les pensionnaires ont, un temps, dû vivre l'isolement.

Plaisir partagé

Les visites des petit écoliers à la résidence ont su égayer des matinées et des après-midis autour de thèmes choisis. Moment particulièrement festif, la chasse aux œufs en mars, précédé d'un atelier, a donné lieu à des échanges complices entre les résidents et les grandes sections. Se dessinent alors des sourires lors de ces contacts qui s'instaurent dans la simplicité. « Avec les enfants c'est facile », constate l'institutrice. Et c'est vrai qu'ils savent exprimer leur joie de retrouver les « mamies et les papis ». Un plaisir largement partagé.

« Cela apporte de la vie au cœur de notre foyer ! se réjouit Gwendoline Coulet Siffredi directrice de la résidence. Ensemble, ils créent un vécu, des souvenirs, il y a un lien de transmission... Tout ça permet de forger une culture commune. Nos résidents sont en demande de ça ». Pour clore cette première année, un banquet intergénérationnel accompagné d'un petit concert, organisé par les enfants et les enseignants pour les aînés invités à revenir à l'école, devait se tenir ce 21 juin, en célébration de la Fête de la musique.



Accueil de loisirs

À l'Accueil de loisirs de La Capelle durant les vacances de printemps, les enfants ont profité de nombreuses activités, sorties et jeux autour de thèmes choisis. « Une nuit dans l'espace », pour la première semaine, et exploration du « Continent américain » pour la seconde. Deux semaines actives et ludiques concoctées par l'équipe d'animation, toujours aussi investie pour le bonheur des petits Farlédois !

Info Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61



Stage de voile

Toutes voiles dehors avec le service des sports qui a emmené les jeunes Farlédois voguer dans les eaux six-four-naises. Les conditions étaient optimales pour ce stage de voile réalisé à la Base nautique du Brusç.

Une initiation pour certains, une redécouverte pour d'autres, les 10/12 ans se sont régalés à bord des optimists et les 13/15 ans, sur les catamarans, toujours avec le sourire !

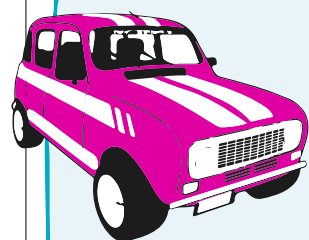
Info Service des sports : 06 22 40 60 21



Maison des jeunes

À la Maison des jeunes, les 13-17 ont eu droit à un programme d'activités très éclectiques aussi dynamiques que créatives pendant les vacances de printemps. Entre jeux de présentation, création de BD, théâtre, cinéma, atelier pizzas et des activités plus sportives telles que l'accrobranche, le patin à glace, le trampoline, la pétanque ou encore le bowling. Comme à son habitude, l'animatrice Alison n'a pas ménagé ses efforts pour occuper les ados.

Info Maison des jeunes : 04 94 31 53 61



Challenge

LA « FIGUE TROPHY » SUR LA ROUTE DES SABLES



UN ÉQUIPAGE FARLÉDO-BELGENTIÉROIS A PARTICIPÉ À LA 25^E ÉDITION DU 4LTROPHY EN MAI DERNIER.

À bord de leur 4L entièrement remise en état par les jeunes du secteur, deux pilotes, Ludovic Gorzerino de La Farlède et Méric Séréno de Belgentier ont parcouru les 736 km de Boulajoul à Marrakech (Maroc) à bord de leur « Figue Trophy » du 5 au 15 mai derniers.

Soutenu par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau, ce projet était en préparation depuis plusieurs mois. Après l'acquisition de la carcasse, les jeunes, sous la houlette de la Ligue varoise de prévention ont travaillé à sa reconstruction avec l'aide de retraités en mécanique et de gendarmes passionnés. Challenge sportif (pour les 18/28 ans), mais aussi mission humanitaire, ce rallye qui a enregistré 852 véhicules et 1 704 participants, a bénéficié du soutien de la Croix Rouge et de l'association les « Enfants du désert ». Notre « Figue-Trophy » a ainsi transporté des fournitures scolaires issues des écoles et des collèges de la CCVG.

Après huit jours de course à travers le désert et 736 km de paysages à couper le souffle, l'équipage local a décroché la 215^e place sur les 829 équipages arrivés à destination de cette 25^e édition et... sans une seule panne !





Proximité

LA POLICE MUNICIPALE À VTT

APRÈS LEUR RÉCENT DÉMÉNAGEMENT DANS LES LOCAUX DE LA CAPELLE, AU 160 RUE DU PARTÉGAL, LA MUNICIPALITÉ, REPRÉSENTÉE PAR LE MAIRE YVES PALMIERI ET SON ADJOINT À LA SÉCURITÉ PIERRE HENRY, A OPTÉ POUR L'ACHAT DE TROIS VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, MOYEN DE DÉPLACEMENT PLUS PROPRE ET EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT.

Des policiers municipaux qui se « promènent » ? Loin de là ! Se déplacer ainsi avec ce moyen ludique de locomotion offre bien des avantages ; non polluant, peu coûteux, il permet de se rapprocher de la population autrement qu'en voiture.

« L'objectif de cette mission, souligne le chef de service Franck Giraud, est la proximité, la rencontre et le dialogue avec les citoyens sur les secteurs définis, correspondant à ceux des référents de quartier, un champ de vision élargie sur les problèmes de voirie, de circulation, de dépôts sauvages ».

Le choix de VTT à assistance électrique correspond parfaitement au lourd équipement porté par nos policiers (gilet pare-balles, armement) et aux nombreux dénivelés que comportent notre commune.

Avec deux heures d'autonomie et environ 40 kilomètres, les policiers municipaux peuvent passer partout, notamment pour effectuer leur mission de contrôle des OLD (Obligations légales de débroussaillage).

Enfin, « c'est une activité physique complémentaire aux heures de sport déjà allouées aux agents de la Police municipale », se réjouit Alexis Collet, adjoint au sport. Nous comptons sur vous tous pour leur réserver un bon accueil.



Info Police municipale : 04 94 27 85 90

Police municipale

FABIEN BRUN, UN NOUVEL ASVP

LE 1^{ER} MARS DERNIER, LA POLICE MUNICIPALE ÉTAIT HEUREUSE D'ACCUEILLIR UNE NOUVELLE RECRUE.



Fabien Brun a en effet rejoint les rangs de notre police locale pour assurer la mission d'ASVP (Agent de surveillance de la voie publique). Ce quadragénaire, père de deux enfants, nous arrive de Saint-Cyr-les-Lecques. Il a auparavant servi dans l'Armée de terre, puis dans la gendarmerie en Savoie et assuré 9 années au sein de la Police municipale saint-cyrienne avant de connaître une période d'inactivité. Il prépare aujourd'hui le concours de la Police municipale.

« Nous l'aurons avec nous jusqu'à décembre, au moins. En retenant sa candidature, nous avons souhaité privilégier une personne en recherche d'emploi et pourvue de son expérience », souligne Franck Giraud, chef de la Police municipale satisfait de voir ses effectifs renforcés. Pour atteindre ses objectifs professionnels, Fabien Brun sera sans nul doute bien entouré.

Info Police municipale : 04 94 27 85 90

Obligations légales de débroussaillage

Plus qu'une nécessité, une obligation !

Le débroussaillage de son terrain et des voies d'accès est le plus sûr moyen de protéger sa famille et ses biens contre les risques d'incendie. Ceci demeure une nécessité et une obligation que rappelle la Police municipale alors que débute les grosses chaleurs amplifiant les risques d'incendie.

Durant la période estivale, un agent de la Police municipale EN TENUE CIVILE se rendra aux domiciles des propriétaires de terrains concernés par les obligations légales de débroussaillage. Retrouvez toutes les consignes sur les Obligations légales de débroussaillage en scannant ce code :



Rappel

Opération tranquillité vacances

Cette année encore, la Police municipale, en collaboration avec la brigade de gendarmerie de La Farlède, invite les habitants à s'inscrire à l'Opération tranquillité vacances avant leur départ en vacances. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



Police municipale : 160 rue du Partégal - 04 94 27 85 90
Brigade de gendarmerie de La Farlède : 04 94 28 90 16

INFOS +

Retour en images sur les "Rendez-vous printaniers" du Centre communal d'action sociale



3 mai Spectacle de théâtre
► "Les Noces de rouille, les débuts de l'embrouille"
a réuni 147 seniors de 60 ans et +



17 mai Après-midi dansant
► 124 seniors ont profité de ce bon moment animé par Destination music avec la participation de monsieur le maire



4 séances en juin Ateliers "marche active"
► De nombreux seniors répartis par groupe de 10 ont profité à l'Oliveiraie d'1h30 de marche ponctuée d'exercices (en partenariat avec l'ASEPT PACA)



29 avril & 6 mai Les "Balades farlèdoises"
► 2 RDV pour une découverte sportive de la ville (seniors de 60 ans et +) organisés par le service des sports et le CCAS



À VOS AGENDAS

Inscriptions à partir du 05/09

- ATELIERS NUMÉRIQUES
Ateliers débutants seniors et ateliers démarches administratives tous public
- SEMAINE DE L'ÂGE D'OR

CCAS : 04 94 27 85 84
RDV sur www.lafarlede.fr • Rubrique Agenda

DU LUNDI 30 MAI AU VENDREDI 16 SEPTEMBRE INSCRIPTION POUR LE PLAN CANICULE

« Plan canicule : signalez-vous ou signalez des proches »
Le plan national Canicule prévoit le recensement des personnes fragiles isolées, âgées ou handicapées, dans chaque commune. À La Farlède, les personnes concernées peuvent s'inscrire ou se faire signaler auprès du CCAS où est ouvert un registre confidentiel. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, les personnes inscrites seront contactées rapidement par le CCAS afin de leur apporter l'aide la plus appropriée. Inscription au CCAS avec possibilité de signaler une personne de votre entourage : famille, voisin, etc.

Info Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84
ccas@lafarlede.fr • Fiche d'inscription en ligne rubrique «solidarité»





19 mars

Journée nationale du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



22 avril

Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation



8 mai

77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Association patriotique

RENAISSANCE DU "SOUVENIR FRANÇAIS"

LA SECTION LOCALE DE L'ASSOCIATION PATRIOTIQUE RELANCE SES ACTIVITÉS AVEC À SA TÊTE UNE NOUVELLE ÉQUIPE. UN APPEL AUX VOLONTAIRES EST LANCÉ. LE FLAMBEAU DOIT SURVIVRE APRÈS LA DISPARITION DES ANCIENS DIRIGEANTS.

Après le décès de son président Guy Vadon en avril 2021, de son trésorier Albert Di Coostanzo en mars 2019 et d'un grand nombre de ses membres comme Claude Lépine en novembre 2021, Guy Chaillan en juillet 2000, et bien d'autres, l'association a failli rendre les armes.

À la tête d'une petite équipe, Éric Dubosc tente la succession : « Nous avons relevé le défi de raviver cette flamme chancelante. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Nous participons et animons la vie commémorative farlédoise. Nous sommes présents, avec nos drapeaux, aux différentes cérémonies patriotiques. Nous associons les jeunes générations à ce devoir mémoriel ».

Créé en 1887 au niveau national, le Souvenir français a pour double tâche de faire revivre au quotidien la mémoire combattante, ainsi que l'entretien et la

renovation des tombes en déshérence. La difficulté réside toujours dans le fait bien compliqué du renouvellement des membres. Associer à ce mouvement la jeunesse locale est un impératif indispensable.

Composition du bureau

- Éric Dubosc, président (photo)
- Didier Soulé, trésorier
- Gérard Boetti, secrétaire
- Jean-Pierre Strezelec et Jean-Yves Beckerich, porte-drapeaux.

- Réunion mensuelle à la Maison du Combattant, le 2^e vendredi de chaque mois de 16h30 à 17h30 (de septembre à juin).



Le Souvenir français (Éric Dubosc) : 06 13 80 26 72



Portrait

PIERRE ROMAIN, UN LORRAIN À LA FARLÈDE

FIGURE FARLÉDOISE IMPLIQUÉE DANS LA VIE LOCALE ET LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DEPUIS 30 ANS, PIERRE ROMAIN, D'ORIGINE LORRAINE, EST UN INSATIABLE PASSIONNÉ D'HISTOIRE QUI AIME À TRANSMETTRE.

« Je ne suis pas de première jeunesse, y'a de la bouteille comme on dit ! » Pierre Romain, dit Pierrot, 85 ans depuis le 10 mai dernier, conserve sa bonne humeur. La santé est certes quelque peu aléatoire, mais il demeure infatigable lorsqu'il s'agit de parler histoire et notamment histoire de sa Lorraine natale. Il naît à Champigneulle - « réputée pour sa brasserie » - en Meurthe et Moselle, dans une famille de 5 enfants. Apprenti sidérurgiste puis fondateur à la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Pompey - « l'usine d'où provient le métal de la Tour Eiffel », Pierre Romain a commencé jeune à travailler dur dans des conditions éprouvantes. Chaleur brûlante, fumée, poussière... « J'y suis entré à 18 ans. Au four, la tâche était difficile, mais ça payait bien ».

Conscrit en Algérie

Tout aurait été parfait s'il n'y avait pas eu « cette fichue guerre », la Guerre d'Algérie où le jeune homme est appelé en novembre 1957. « J'y ai passé 702 jours entre les lignes Morice et Challe à la frontière tunisienne ». 23 terribles longs mois « de souffrance et de solitude ». Un épisode tragique pour ce pacifiste dans l'âme. « Je n'aime pas la violence, je ne voulais pas me battre et, comme d'autres, moi je me fichais bien de la politique et de l'Algérie ». Il demande à servir dans la marine et se retrouve dans l'infanterie. Cherchant à éviter les armes, il passe les permis VL, PL et semi-chenillé pendant ses classes. Mais en Algérie, dépourvu de véhicule, le chauffeur est muté dans bataillon de combat. Plus tard, il deviendra maître-chien dans le commando de chasse V44. « J'ai fini par me retrouver l'arme à la main, à mon insu. » Dans *20 ans. Soldat en Algérie*, ouvrage édité en 2014, il raconte ces presque deux années passées en Afrique du Nord qui le marqueront à jamais. Il en sortira avec la Croix de guerre.

Une vie bien remplie

Pierrot revient au village à l'automne 59. Il se marie trois ans plus tard avec Ginette. Elle est infirmière. Lui reprend son travail aux aciéries. « Après l'Algérie ça a été dur moralement... » Pour autant, le Lorrain n'est pas du genre à se laisser abattre et tend à cultiver une certaine jovialité.

Sa vie aura du reste été bien remplie avec la naissance de Philippe, en 1968, et de Joffrey, en 1973 doublée d'une intense activité aux seins de clubs locaux. Mais la crise de la sidérurgie mène à l'arrêt successif des hauts fourneaux jusqu'à la fermeture, en 1986, de l'usine et la mise à la retraite anticipée de Pierre Romain.

Paisible retraite dans le Sud

Séduits par le charme de la campagne et la proximité de la grande ville, le jeune retraité et sa famille s'installent en 1992 à La Farlède. Le couple s'investit très vite auprès de sept associations : le Club du temps libre et les Anciens combattants notamment.



Un investissement qui demeure aujourd'hui encore. En témoigne l'intervention, en mars dernier, de Pierre Romain au collège avec l'UFACVG (voir encadré ci-dessous). Incorrigible bavard qui aime rigoler, ce Farlédois d'adoption sait user de sa bonne humeur pour transmettre aux jeunes générations.



Intervention de Pierre Romain au collège André-Malraux

En mars, à l'initiative de l'Union française des anciens combattants et victimes de guerre (UFACVG), présidée par Jean-Luc Gaignepain, Pierre Romain rencontrait ainsi les élèves de 3^e d'André-Malraux pour évoquer l'histoire de l'Alsace et la Lorraine de 1870 à 1945. Une histoire contée sur fond d'anecdotes personnelles. Celles portant sur son père, né en Alsace-Moselle alors allemande, et qui, durant la Première Guerre mondiale, a été enrôlé dans l'armée allemande pour servir sur le front russe. En quelque sorte un « malgré-nous » de 14-18. Réfractaire, il déserta... Sur le sujet il est intarissable, parsemant ses petites histoires d'un trait d'humour. Et avec les collégiens, le courant est très bien passé.



MAGALI GINI
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE • PATRIMOINE • TOURISME

Collection irrationnelle

QUAND UN RIEN S'EXPOSE



LA POÉSIE ET L'ART ÉTAIENT À L'HONNEUR À LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION MUSÉE DU RIEN - COLLECTION IRRATIONNELLE QUI A ANIMÉ LE LIEU DU 19 AVRIL AU 14 MAI.

Comme un Printemps des poètes décliné au niveau local, l'évènement a rendu hommage à la magie du verbe et du mot s'alliant à l'occasion à d'autres formes artistiques. Pendant près d'un mois en avril et mai, le Musée du rien a ainsi insufflé un vent de poésie à travers une exposition, des lectures, des ateliers, des projections et une conférence. Co-imaginé par Cédric Lerible, poète passionné et engagé - éditeur de la revue Teste et organisateur du feu festival VIP*, le Musée du rien a mis en lumière la collection de riens de Renaud Piermarioli qui sait jouer avec le mot et s'en amuse. « Un rien est un objet ou une œuvre visuelle dont le sujet ne porte sur rien d'autre que le rien. Pleine d'humour et loin d'être vide, la collection de Renaud Piermarioli regorge de trouvailles originales », explique Cédric Lerible. Auteur et artiste enjoué, Renaud Piermarioli concède qu'il s'agit là d'une « collection complètement stupide » mais cependant très prolifique, « c'est incroyable comme les gens peuvent faire du rien avec tout », s'amuse-t-il à constater. Photos, sculptures, dessins, objets, vidéos, peintures et collages... ont ainsi composé cet incroyable Musée du rien autour duquel se sont tenus ateliers et conférences avec la poésie comme objet. Le vernissage s'est déroulé en présence du maire Yves Palmieri, de son adjointe à la culture Magali Gini et d'élèves.



* Le festival VIP - Ville d'intérêt poétique a été organisé en partenariat avec les villes de La Farlède et de Solliès-Ville cinq années durant, s'interrompant en 2020. Service culture et patrimoine, médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30

Mission locale

ENGAGEMENT CITOYEN AUPRÈS DU SERVICE CULTURE

DEUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE ONT REJOINT POUR QUELQUES MOIS L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA.

Ils s'appellent Lola et Lucca, ils sont Farlèdois et ont tous deux 18 ans. Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Mission locale, ces jeunes ont décidé de s'engager en service civique assurant une mission au sein de l'équipe de la médiathèque Euréka. Une occasion de découvrir le monde du travail. « Ils ont commencé à travailler sur un projet, en l'occurrence le projet de jumelage de la ville. Avec nous ils acquièrent de nouvelles compétences, explique Martine Dechoz, responsable culture et patrimoine. Ils aident notamment à l'organisation des différents évènements que nous mettons en place ». Mis dans le bain immédiatement avec les manifestations qui se sont déroulées successivement, les deux jeunes n'ont pas chômé.

« Une belle expérience »

Avec son bac design en poche, Lola Renou avait besoin de prendre un peu de recul avant de s'engager dans une voie. « C'est une belle expérience professionnelle qui m'offre déjà de nouvelles perspectives de filières.

On voit ici tellement de choses qui donnent des idées pour la suite », s'enthousiasme la jeune fille qui, depuis janvier, met tout son dynamisme au service de la collectivité. Lucca Di Benedetto avait également besoin d'une année de réflexion. Plus enclin à se diriger vers le secteur de la restauration, il a quitté le service en mars dernier pour explorer cet autre domaine professionnel. Ces 3 mois à servir la culture lui ont offert un enrichissement personnel et une ouverture sur le monde : « On ne s'ennuie pas. Il y a tellement de choses à faire... », constatait-il ravi de l'opportunité. Toute l'équipe a eu plaisir à les accompagner et les aider, elle continue cette démarche avec Lola dont le plein investissement est apprécié par tous. Volontaire en tout point, elle mène à bien la tâche de recenser, se documenter et démarcher pour trouver et proposer une jumelle à La Farlède. Un projet qu'elle trouve des plus stimulants.



Service culture et patrimoine : 04 94 20 77 30



Un pays à l'honneur

LA RÉUNION ET TROMELIN L'IRRÉSISTIBLE INVITATION AU VOYAGE

EN MARS, DANS LE CADRE DE SA MANIFESTATION « UN PAYS À L'HONNEUR », LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA INVITAIT À METTRE LE CAP SUR L'Océan Indien pour découvrir l'Île de La Réunion et l'Île Tromelin.

Deux belles explorations nous étaient proposées, du 8 mars au 2 avril, à la médiathèque Euréka qui s'est parée des couleurs de l'île intense (La Réunion) et de l'île de sable (Tromelin). Avec « Un pays à l'honneur », organisé tous les deux ans, le service culture et patrimoine invite à explorer un pays ou une région du monde par la découverte de la culture à travers ses traditions, ses coutumes, son histoire et tout ce qui peut être remarquable (musique, cuisine, artisanat...). Avec cette nouvelle édition, la découverte fut multiple, festive et tellement intense. Elle s'est offerte au public sous différentes formes pour explorer ces deux îles aux destins si particuliers. Si La Réunion, par sa simple évocation suscite la rêverie, peu de personnes pouvaient prétendre savoir ce qu'était cette mystérieuse île Tromelin... jusqu'à ce que la Médiathèque nous en dévoile les secrets.

Tromelin, une découverte totale

Îlot désert d'1 km², situé à 500km de La Réunion et Madagascar, Tromelin n'abrite que quelques chercheurs et des oiseaux. Au XVIII^e siècle, à la suite d'un naufrage, 80 esclaves malgaches y ont été abandonnés. Dans les années 2000, des fouilles archéologiques ont permis de mettre à jour les vestiges de cet épisode tragique. À l'occasion de ce mois à l'honneur, le public a eu la chance de pouvoir rencontrer l'archéologue Max Guérout (2), qui a initié et mené les travaux archéologiques visant à comprendre les conditions de survie de ces naufragés, et de la Farlèdoise Mélanie Robert (1) qui a participé à une mission de 3 mois en tant qu'infirmière sur cette minuscule île. « Cette thématique s'inscrivait dans le cadre de la 1^{re} semaine de l'Histoire et de l'Archéologie, organisée par le Conseil départemental du Var et la Médiathèque



départementale. L'exposition qui l'accompagnait nous a été prêtée par le groupe de recherche en archéologie navale et pour beaucoup ce fut une réelle découverte, la plupart n'avait jamais entendu parler de cette île », souligne Martine Dechoz, ravie de participer à cette connaissance du monde.

Le succès au rendez-vous

La Réunion aussi a donné de belles occasions de célébrer l'Océan indien à travers des soirées festives, avec la découverte du folklore et des saveurs créoles. Tout au long du mois, conférences, rencontres, ateliers cuisine (4) et soirées (3) ont suscité un véritable engouement

avec chaque fois une très belle participation. « Une vraie surprise », pour Magali Gini, adjointe à la culture, heureuse de cette belle réussite : « Ça a eu un succès fou ! Que ce soit pour Tromelin ou La Réunion, les gens ont adoré et aimé l'ambiance et la convivialité ». Rendez-vous en 2024 pour la prochaine édition d'un Pays à l'honneur qui saura sans nul doute nous faire à nouveau voyager.



Service culture et patrimoine, médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30





Rugby

LE GAPEAU RETROUVE LA FÉDÉRALE 3



Après deux années chamboulées par la Covid, le Rugby Club de la Vallée du Gapeau a démarré la saison avec enthousiasme. Cette motivation exceptionnelle a conduit, le 24 avril dernier, l'équipe première à l'échelon supérieur, en fédérale 3. Lors de cette rencontre très attendue, le club l'a emporté par 24 à 10 contre leurs homologues des Pennes-Mirabeau-Cadeneaux. Ce résultat et cette accession sont le fruit de quatre années d'un travail rigoureux, non seulement de la part des joueurs, des entraîneurs, mais aussi des dirigeants qui ont su, avec l'appui de la CCVG, résoudre les problèmes financiers et administratifs qui

avaient mis en danger le club et préserver cette ambiance familiale qui fait la force et la réputation du RCVG. La Municipalité de La Farlède adresse toutes ses félicitations au président Jean-Louis Lacroix à ses dirigeants et ses joueurs, et leur souhaite la plus grande réussite pour la suite.



Rugby club Vallée du Gapeau : rcvg@orange.fr



21 mai

Concours de pétanque pour la Journée intergénérationnelle

Tout l'après-midi, 45 joueuses et joueurs motivés se sont affrontés sur le bouldrome Eugène-Gueit et ont partagé un moment sportif et ludique en présence du maire Yves Palmieri, de sa 1^{re} adjointe Sandrine Astier-Bouchet et de son adjoint au Sport, Alexis Collet.



Les Joyeux boulomanes farlédais : 06 44 13 12 52

Collège André-Malraux

OUVERTURE DE CLASSES FOOT

À LA RENTRÉE 2022, UNE TRENTAINE DE COLLÉGIENS INTÉGRERA LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS FOOTBALL.

Tout juste mises en place et officialisées, le 10 mai dernier, à travers une convention de partenariat signée entre le collège André-Malraux, le district du Var de football, le Gapeau football club (ESSF), la CCVG et la Ville de La Farlède, les classes à horaires aménagés permettent d'intégrer le foot en milieu scolaire.

Dès la rentrée prochaine, 32 élèves, de la 6^e à la 3^e, vont pouvoir profiter de ce nouveau dispositif avec des cours dispensés deux fois par semaine (pour chaque niveau), de 15h30 à 17h sur les terrains du stade Jacques-Astier. Les détectations donnant lieu à la sélection finale ont eu lieu au printemps dernier. « La performance sur le terrain ne suffit pas pour être retenu, le bulletin scolaire et le comportement entrent également en jeu », explique Patrick Crail, directeur sportif de l'ESSF. Le projet de classes sport est ancien et tenait à cœur à cet entraîneur qui voit dans ce type de cursus scolaire « une vraie source de motivation dans les études ».

À noter que ce dispositif est réservé aux enfants farlédais et ne donne donc pas droit à dérogation pour les enfants des communes environnantes, contrairement à une section sportive.



Collège André-Malraux : 04 94 27 80 20



À l'honneur

30 ANS D'ESTIVALES FARLÉDOISES

MICHEL MITRAN ANIMERA LA ROUTE 83 LE 22 JUILLET PROCHAIN À LA FARLÈDE. RETOUR SUR SON PARCOURS.

Il est bien difficile de définir Michel Mitran. Saltimbanque, animateur, éditorialiste, sans doute, homme de cœur sûrement. Ce Farlédais depuis plus de 40 ans conduira la Route 83 qui fait escale à La Farlède dans quelques jours.

En 1979, il prend les commandes du service Promotion de Var-Matin. Un poste qui englobe un certain nombre d'événements dont la très fameuse « Gazette en chanson », une manifestation créée en 1954 et destinée à faire la tournée des camping varois. Au fil des années, elle grandit, malgré des moyens modestes, et circule dans les communes du département au cours de l'été (avec un record de 48 dates sur juillet et août). Le concept est simple et pour ainsi dire avant-gardiste avec un concours de chant, ancêtre de *The Voice*, destiné aux chanteurs locaux qui rêvent de décrocher une place en finale et d'un bref instant de gloire. En seconde partie le show d'un artiste célèbre du monde de la variété ou de l'humour.

Derrière l'homme de scène à l'humour souvent corrosif, ce qui le distingue d'un animateur standard pour le plus grand plaisir du public, se cache un auteur plus discret. Un auteur qui a gardé une âme d'enfant en perpétuelle révolte et qui se dévoile à travers deux ouvrages constitués de billets d'humeur aussi féroces qu'émouvants « Dis-leur petit » préfacé par Bernard Lavilliers et « Écoute petit », des livres à ressentir, des livres à partager.

Durant près de 30 ans, la caravane Var-Matin s'est arrêtée dans notre commune. Depuis, la voix et la sympathique présence de l'animateur sont restées associées aux chaudes soirées d'été sous les platanes. En 2009, Michel Mitran quitte son poste et demeure consultant jusqu'en 2015, date à laquelle il juge que « l'esprit n'a plus rien à voir avec la manifestation », dira-t-il.



La retraite ? Voilà un « vilain » mot qu'il ne faut pas prononcer en sa présence. L'année suivante, il reconstruit sa fidèle équipe et monte sa propre tournée « La Route 83 » parrainée par son ami Laurent Gerra. Le 22 juillet prochain, il fera son grand retour sur la scène farlédaise avec les fondamentaux à l'origine de son succès : le concours de chant, la génération tubes et les aventures pagnolesques d'une marseillaise « Zize Dupanier ». Tout est prêt pour que Michel Mitran monte sur scène sous les applaudissements du public. Il racontera sûrement une petite anecdote, une parmi les milliers qui vadrouillent dans sa mémoire. Que le spectacle commence !



Service festivités : 04 94 27 85 85



Retour sur la "Rétrolocomotion"



15 mai

Grâce aux bénévoles du Comité officiel des fêtes, la place de la Liberté s'est emplie de nombreux véhicules motorisés d'avant 1990 pour un rassemblement hors du temps d'exception.



Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42
coflafarled@gmail.com COF La Farlède





19 mai

Spectacle de cirque de l'école Marius-Gensollen

À la salle des fêtes, les grandes sections de Carine Codogno, ont présenté leur spectacle inspiré du livre « Le loup qui découvrait le pays de contes ». Pour réaliser cette pièce artistique, les écoliers ont exploré différentes disciplines circassiennes avec l'École de cirque Pitreires. Prétexte à développer plein d'autres activités pédagogiques autour de la numération, du langage, de l'écriture... Les ateliers cirque ont été financés par la Municipalité.

Info École Marius-Gensollen : 04 94 27 85 79

Les puces couturières
et loisirs créatifs d'Hélène
La Farlède Troc : 06 23 11 86 79

13 mars



Bourse aquariophile

La Farlède aquariophilie :
07 66 38 00 15

22 mai



Le Carnaval des enfants

Comité officiel des fêtes :
06 33 71 15 42

5 mars



3 avril

Concert de l'Ensemble vocal
farlèdois Poly-sons

Ensemble vocal farlèdois
« Poly-sons » : 06 88 44 18 19

Expositions à l'Espace de La Capelle



DU 29 AU 30 AVRIL

Travaux manuels
Le Club du temps libre



DU 6 AU 12 MAI

Peintures et artisanat d'art
Collectif d'artistes



DU 14 AU 22 MAI

Sculptures
Patrick Guignabodet



DU 26 AU 30 JUIN

Collection de paysages
Mario Milesi



VILLE DE LA FARLÈDE

Un très bel

été

à La Farlède

Juillet Août

1^{er} & 2 juillet
Festival rock
Place de la Liberté

Vend. 8 juillet
Tournoi du Coudon
Foot à 7
Stade Astier

Vend. 8 juillet
Soirée glisse
Parking de la
salle des fêtes

Sam. 9 juillet
Partir en livre
« Toi + moi »
Jardin de la
médiathèque

Jeu. 14 juillet
**Commémoration de la
Fête nationale**
Place de la Liberté

Sam. 16 juillet
Bal des enfants
Soirée disco
avec DJ Fred
Pl. de la Liberté

Vend. 22 juillet
Soirée Route 83
animée par
Michel Mitran
Pl. de la Liberté

Sam. 30 juillet
Soirée cabaret
« Les Divines »
Place de la Liberté

Dim. 21 août
**Libération de
La Farlède**
Défilé militaire
& soirée

2^e
édition

Ven. 26 août
**Entre vignes
et Coudon**
Place de la Liberté



Tout l'agenda sur
www.lafarlede.fr



Ville de

LA FARLÈDE
3906